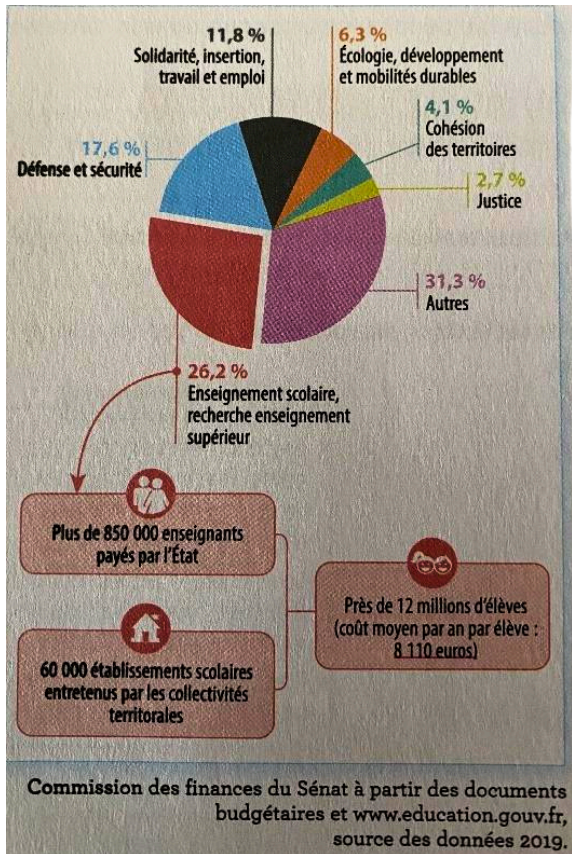


Parcours 1 : l'Education Nationale : Un service public gratuit (source : J. Ferrand)

Document 1 : L'éducation nationale, une part des dépenses de l'Etat



Q1. Entourez sur le document la part (pourcentage) qu'accorde la France à l'enseignement scolaire, la recherche et l'enseignement supérieur dans son budget.

Q2. Identifiez les deux principales sources de dépenses de l'Etat dans l'enseignement scolaire.

.....

Q3. Sachant qu'il y a environ 12 millions d'élèves en France, combien coûte un an de scolarité par élève ? Cochez la bonne réponse.

850.000 € 60.000 € 8.110€ 11,8€

Q4. A l'aide de l'introduction du chapitre, expliquez comment la France parvient à financer cette somme d'argent.

.....

Document 2 : L'allocation de rentrée scolaire

L'allocation de rentrée scolaire (ARS) est versée par l'Etat sous conditions de ressources aux familles ayant des enfants âgés de 6 à 18 ans, qui sont scolarisés ou en apprentissage. Près de 3 millions de familles en bénéficient afin d'acheter matériel scolaire et vêtements pour la rentrée des classes.

Q5. Soulignez en bleu qui verse l'allocation de rentrée scolaire.

Q6. Entourez la bonne réponse. Cette aide est versée à toutes les familles

Cette aide n'est versée qu'aux familles les plus défavorisées

Q7. Soulignez en rouge à quoi sert cette allocation de rentrée scolaire.

Document 3 : Les aides des collectivités territoriales pour la cantine



La ville de Montpellier échelonne le tarif du repas de 0,50 à 6,55 €. La pause du midi (repos et encadrement) coûte 12 € à la ville.

« En général, le tarif d'un repas est fixé en fonction des revenus des parents et du nombre de leurs enfants : plus la famille gagne d'argent, et moins elle a d'enfants, plus elle va payer cher. [...] La partie du repas qui n'est pas payée par la famille est prise en charge par la commune pour les écoles primaires et par le département pour les collèges. »

C. Bourgneuf, E. Maudet, « Qui paye et combien ça coûte ? », *Le P'tit Libé /Libération*, 3-09-2016.

Q8. Soulignez la phrase du document qui montre que le tarif de la cantine scolaire n'est pas le même pour tous les enfants.

Q9. Identifiez la collectivité territoriale chargée de financer le coût des repas dans les cantines scolaires dans...

... Les écoles primaires :

... Les collèges :



Q10. Qu'est-ce qui est fourni aux lycéens de la région Grand Est ?

Q11. D'après toi, pourquoi c'est une action qui bénéficie aux plus modestes en particulier ?
.....
.....

Q12. Combien cela va-t-il coûter à la région ? Cochez la bonne réponse.

 0€

 42.000.000€

 500.000€

 1.000.000€

Document 5 : L'accompagnement des élèves en situation de handicap durant la pause déjeuner

C'est inscrit dans la loi depuis le 27 mai 2024. L'Etat prendra en charge l'accompagnement humain des élèves en situation de handicap durant le temps de la pause méridienne (déjeuner).

L'accompagnement des enfants en situation de handicap pendant la pause de midi par un ou une AESH à l'école sera désormais financé par l'Etat, a annoncé le Premier ministre Gabriel Attal, le 30 janvier 2024, lors de son discours de politique générale à l'Assemblée nationale.

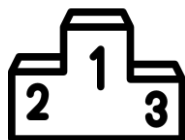
Certains élèves se retrouvaient ainsi sans accompagnement pendant la pause, obligeant leurs parents à prendre le relais ou rendant plus difficile leur scolarisation. Cette mesure est de nature à améliorer le revenu des AESH puisqu'elles feront plus d'heures.

<https://informations.handicap.fr/a-eleve-handicape-etat-finance-aesh-pause-dejeuner-36223.php>

Q13. Pour chaque proposition du tableau, indiquez si elle est vraie ou fausse. Si la proposition est fausse corrigez là dans la colonne de droite.

Proposition	Vrai ou faux	Correction si la proposition est fausse
Les communes, départements et régions financeront désormais les AESH sur la pause déjeuner		
Cette loi est une bonne chose car les élèves en situation de handicap pourront plus facilement rester dans leurs établissement scolaires le midi		
Les salaires des AESH vont diminuer avec cette nouvelle loi		

Bilan : L'éducation nationale : Un service public gratuit



Etat :

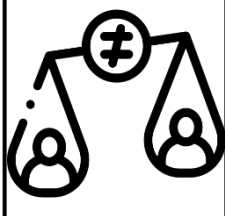
Collectivités territoriales :

Volonté de réduire les inégalités ...

... de richesses :



... liées à la situation de handicap :



... liées à la fracture numérique :

